



Secrétariat Général

SG0

n° SG- SG-I24-00029

Affaire suivie par :

Valérie FRUTEAU-DE-LACLOS

Tél : 02 62 48 14 01

Mél : ce.sg@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens

CS 71003

97743 ST DENIS CEDEX 9

Saint-Denis, le 12 septembre 2024

Le recteur

à

Mesdames et Messieurs les chefs des services
dépendants du rectorat

Objet : Ajustement du calendrier budgétaire 2024 et renforcement du contrôle des dépenses

A cette rentrée scolaire 2024/2025, les tensions budgétaires s'intensifient sur les programmes 140, 141 et 214 et nous contraignent à réviser le calendrier budgétaire initialement prévu. Le risque croissant d'insuffisance de crédits nécessite des mesures immédiates afin de préserver la continuité des services essentiels d'ici la fin de l'exercice.

Ainsi, **à compter de ce jour, toutes les dépenses seront soumises à un visa préalable du Secrétariat Général**, en lien avec la division des finances, avant tout engagement. Cette mesure exceptionnelle restera en vigueur jusqu'à un retour à la normale.

Les dépenses prioritaires seront celles présentant un caractère statutaire et incontournable (sécurité, hygiène). La cellule budgétaire extraordinaire, créée à cet effet, procédera à une analyse de chaque demande d'engagement, en émettant un avis sur la soutenabilité de chaque dépense.

Dans cette attente et face à ces contraintes, il vous est demandé de :

- réajuster vos priorités en différant ou annulant les dépenses non urgentes :
 - les déplacements (missions, jury, formations) non essentiels peuvent être effectués en co-voiturage, par visio ou reportés ;
 - les achats de fournitures, matériels et mobiliers non essentiels seront reportés ;
- optimiser l'utilisation des crédits disponibles :
 - les reliquats de crédits sur les dispositifs en EPLE (dotation globalisée aux EPLE, fonds sociaux, fonds de vie lycéenne, école ouverte, subventions pour activité culturelle, cordées de la réussite, ...) doivent être systématiquement pris en compte avant l'octroi de crédits nouveaux ;
 - les coûts d'impression, d'affranchissement et autres frais logistiques seront réduits en utilisant de manière plus importante les outils numériques de dématérialisation.

Je sais pouvoir compter sur votre implication dans cet effort budgétaire particulier et vous invite à contacter la secrétaire générale adjointe, directrice des fonctions support et de la modernisation administrative, pour toute question ou nouvelle piste d'amélioration.

Pour le recteur de région académique
recteur d'académie et par délégation
le secrétaire général de région académique
Secrétaire général d'académie

SIGNÉ

Erwan POLARD